



Pour diffusion immédiate
CNW Code 38
Hebdos régionaux de la Mauricie

Projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Batiscan sur la route 138 Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 24 juillet 2024 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [Projet de construction d'un pont au-dessus de la rivière Batiscan sur la route 138 par le ministère des Transports et de la Mobilité durable](#) et invite la population à la séance publique d'information qui se tiendra le 7 août 2024 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, les citoyens et citoyennes pourront assister à une présentation du ministère des Transports et de la Mobilité durable, l'initiateur du projet. Ils pourront ensuite poser des questions et obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur les rôles du BAPE.

Date : Le 7 août 2024
Heure : 19 h 30
Endroit : Centre communautaire de Batiscan
181, rue de la Salle

En direct sur le site Web et la page Facebook du BAPE



Crédit photo : ministère des Transports et de la Mobilité durable

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Les documents peuvent aussi être consultés à deux endroits, soit au Bureau municipal de Batiscan situé au 395, rue Principale, à Batiscan, et au centre de documentation du BAPE situé au 140, Grande Allée Est, bureau 650, à Québec. Les citoyens et citoyennes peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens et citoyennes, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 23 août 2024 pour faire une [demande de consultation publique ou de médiation](#) auprès du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Shirley Bishop
Conseillère senior en communication
581 925-0694 ou 1 800 463-4732
pontbatiscan@bape.gouv.qc.ca
bape.gouv.qc.ca